

La subvention **Bourses** appuie la formation et les études des étudiants à temps plein dans toutes les disciplines artistiques dans un établissement d'enseignement agréé.

Dates à retenir

Date limite de présentation des demandes : 1^{er} juin

Annonce des résultats : Dans un délai de trois mois suivant la date limite

Type de bourses

- Études de premier cycle dans un établissement canadien
- Études de cycles supérieurs dans un établissement canadien
- Études de premier cycle dans un établissement à l'extérieur du Canada
- Études de cycles supérieurs dans un établissement à l'extérieur du Canada

Montants des bourses

Établissement canadien

- Études de premier cycle – 2 000 \$
- Études de cycles supérieurs – 3 000 \$

Établissement à l'extérieur du Canada

- Études de premier cycle – 3 000 \$
- Études de cycles supérieurs – 4 000 \$

Candidats – qui peut présenter une demande

Étudiants en arts

Activités – activités pour lesquelles vous pouvez présenter une demande

Études et formation

Évaluation – comment les décisions sont prises

Votre demande de subvention au programme Bourses sera évaluée par un comité d'évaluation par des pairs sur les critères suivants :

- Valeur artistique
- Valeur éducative
- Faisabilité

Remarque : Pour de plus amples renseignements, consultez le Processus de décision d'octroi de subventions du CAM.

Ressources

Accessibilité

Si vous êtes sourd ou sourd ou si vous vivez avec un handicap, vous pouvez demander un financement supplémentaire pour couvrir les coûts des soutiens et des services liés à l'accessibilité. Visitez notre page web sur l'accessibilité pour obtenir un formulaire de demande ou contactez le service d'assistance du CAM pour en savoir plus.

Demande de subvention hors ligne

Le CAM fournit des formulaires de demande hors ligne (soit en format PDF ou copie papier) aux candidats ayant un accès limité à Internet ou qui n'ont pas un accès raisonnable à une source publique d'Internet, par exemple une bibliothèque municipale.

Consultants de programmes

Si vous avez besoin l'aide pour votre demande, un consultant peut vous rencontrer afin de discuter de votre proposition de projet ou de revoir une ébauche de votre demande. Comme les consultants sont très sollicités à l'approche de la date limite de présentation des demandes, nous vous recommandons de nous appeler dès que possible.

Service assistance « Help Desk »

Pour communiquer avec le consultant de programme concerné, obtenir de l'aide technique avec Manipogo (le système de demande en ligne du CAM), demander un formulaire de demande hors ligne ou une aide financière en vertu du programme accessibilité, communiquez avec notre service d'assistance pendant nos heures normales de bureau (8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi).

Service d'assistance

No de téléphone : 204-945-2237

Sans-frais: 1-866-994-27-87

Courriel : helpdesk@artscouncil.mb.ca

Contenu du formulaire de demande

Le CAM reçoit les demandes de subvention par le biais de Manipogo, notre système de demandes en ligne. Pour présenter une demande, vous devez créer un profil dans le système de demandes en ligne.

1. Renseignements sur le projet

Vous devrez sélectionner le type de subvention pour lequel vous demandez, le titre de votre projet, la (les) discipline(s) artistique(s) la (les) plus pertinente(s) à cette demande, la date de début et de fin du projet, le nom de l'établissement d'enseignement agréé et le nom du programme.

De plus, vous devrez aborder les sujets suivants dans votre demande:

- Antécédents, influences et activités antérieurs pertinents à cette demande (maximum de 500 mots)
- Documentation pertinente tel que la description du programme ou sommaire de la part de l'établissement, une copie des relevés de notes les plus récents, une lettre d'acceptation de la part de l'établissement ou au programme ou une confirmation d'inscription (si disponible)
- Description du projet (maximum de 750 mots)
- Renseignements supplémentaires qui n'ont pas été posées et qui sont essentielles à la compréhension de votre demande (maximum de 250 mots)

2. Matériel d'appui

Le matériel d'appui doit comprendre des exemples d'œuvres/activités courantes pertinentes à votre demande de subvention; il peut inclure des œuvres/activités d'autres artistes ou associés clés. Vous pouvez inclure des œuvres/activités antérieures pour donner un contexte à votre demande.

Vous devez soumettre un minimum d'un et un maximum de trois pièces comme matériel d'appui.

Les éléments suivants sont considérés comme **un seul élément** :



jusqu'à 5 images numériques **OU**



jusqu'à 15 pages de texte **OU**



jusqu'à 4 minutes

Par exemple, vos trois éléments peuvent représenter un total de 15 images, 45 pages de texte ou 12 minutes d'audio et de vidéo. Vous pouvez également soumettre une combinaison d'images, de texte et d'enregistrements, à condition de ne pas dépasser les limites d'audio ou de vidéo

Vous devrez décrire le rapport entre le matériel d'appui et la présente demande. (maximum de 500 mots)

Questionnaire d'évaluation

Votre demande sera évaluée par un comité d'évaluation composé de collègues artistes et de professionnels des arts. Ils utiliseront les énoncés suivants établies pour chaque subvention pour prendre leurs décisions. Les évaluateurs n'examineront que les énoncés qui s'appliquent directement à votre demande. Tout est mis en œuvre pour que les demandes soient évaluées équitablement. Le CAM accepte les décisions du comité comme étant finales.

1. Une vision artistique, thématique et conceptuelle claire se trouve à la base de cette demande. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - La demande explique-t-elle clairement comment elle explorera une pratique artistique contemporaine ou traditionnelle?
 - Le candidat explique-t-il ses choix?
 - Y a-t-il une logique claire derrière le projet?
2. Le candidat possède les compétences techniques et la rigueur artistique nécessaires pour compléter ce projet.
3. La demande témoigne d'un fort potentiel artistique. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - Les documents de soutien ont-ils une valeur artistique?
4. Le candidat a envisagé de façon adéquate les enjeux liés à l'intégrité culturelle.
 - Consultez la page des ressources pour de plus amples renseignements sur [l'intégrité culturelle et la définition du CAM](#).
5. Le projet proposé permet de développer des liens significatifs qui ont le potentiel de produire de futures occasions artistiques.
6. Le projet proposé contribuera au développement artistique du candidat ou (si le candidat est un organisme) renforcera la capacité de l'organisme à remplir son mandat.
7. Le candidat démontre clairement en quoi cette occasion de formation lui sera profitable. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - Le candidat exprime-t-il clairement les avantages que présentent pour lui le programme, le corps professoral ou la communauté étudiante?

8. L'occasion de formation présente le potentiel d'offrir au candidat une expérience d'apprentissage enrichissante.
9. Les relevés de notes du candidat indiquent qu'il possède de bonnes aptitudes scolaires dans la forme d'art choisie.
10. La proposition fait montre d'une recherche et d'une planification approfondies. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - Le parcours permettant au candidat d'atteindre ses aspirations est-il clair et réalisable?